

Communiqué de presse
Le 14 avril 2016

Montagne : partenariats et soutien, les engagements des maires des stations de montagne à l'occasion du Mountain Planet à Grenoble.

A l'occasion du salon Mountain Planet à Grenoble, le Président et les représentants de l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne ont réaffirmé leurs ambitions et engagements à travers la signature de partenariats stratégiques.

- **Signature d'une convention de partenariat entre l'ANMSM, Le Comité Régional du Tourisme Rhône-Alpes et la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour la formation des référents « Famille Plus » dans les stations de montagne labellisées en présence de Laurent Wauquiez, président de la Région.**

Créé et géré par 3 associations nationales d'élus (ANSMM, ANETT et stations vertes), le label Famille Plus, créé en 2006, est reconnu et soutenu par les services de l'état en charge du Tourisme. 44 stations de montagne sont déjà labellisées proposant une offre de prestations et de services à destination des familles

Pour Charles-Agne GINESY, président de l'ANMSM « Les acteurs de la montagne doivent être conscients que les enfants sont des prescripteurs au sein de la famille et souvent un vecteur d'entrée des innovations pour les foyers. Le programme de formation proposé pour les référents identifiés permet ainsi d'accroître la qualité de l'offre des stations. »

Les référents des stations labellisées en Région Auvergne-Rhône-Alpes pourront apprendre à mener une démarche de qualité, acquérir les clés pour mobiliser les acteurs économiques de la station autour de la démarche mais aussi partager les retours d'expérience entre stations.



- **Remise des Trophées du Cluster Montagne**

Remis tous les deux ans, ces Trophées récompensent les innovations des entreprises spécialisées dans l'aménagement des stations de montagne et des domaines skiables.

Cette année et pour la première fois, l'ANMSM via son Président Charles-Ange GINESY, Député-Maire de Péone-Valberg, a remis, le prix du « Coup de cœur du Jury ». Il explique que : « *L'ANMSM, comme le Cluster Montagne place l'innovation au cœur d'un développement durable performant des stations de montagne. C'est également la pierre angulaire du rayonnement de la Montagne et des savoir-faire français que nous devons mettre en valeur en le récompensant.* »

Un prix coup de cœur attribué à Groupeer Ski, boîtier qui permet aux écoles de ski d'améliorer l'expérience des cours en renforçant la sécurité des enfants, facilitant l'encadrement par le moniteur, leur permettant de se concentrer sur l'apprentissage.

- **Signature d'une convention de partenariat entre l'ANMSM (Charles-Ange GINESY Président) et ENGIE Ineo (Jean-Louis MARCUCCI, Directeur Général Adjoint - Pôle Grand Est) sur le thème de « l'innovation vers la station de montagne demain ».**

« La priorité de l'ANMSM est d'imaginer et d'anticiper, pour les stations, les usages de demain en développant des solutions qui conjuguent performances techniques et économiques. La conjugaison de l'expertise d'ENGIE Ineo et de l'expérience terrain des Maires des Stations de Montagne s'inscrit totalement dans cet objectif. » explique Charles-Ange GINESY

La convention visera notamment à encourager :

- Le développement et la promotion des initiatives locales innovatrices
- Le développement territorial du potentiel touristique des communes de l'Association,
- L'innovation, au cœur des réflexions des stations de montagne de demain



- **Soutien de l'ANMSM de l'ANENA lors de son Assemblée Générale.**

Charles-Ange GINESY a tenu à réaffirmer le soutien des maires : « *Depuis sa création, l'ANENA est un partenaire privilégié de l'ANMSM, un interlocuteur incontournable des Pouvoirs publics. Expert unanimement reconnu en France et au niveau international dans le domaine des avalanches, elle représente pour les maires que nous sommes, un appui indispensable, lorsque survient une avalanche. Pour toutes ces raisons, l'ANENA est aujourd'hui un organisme incontournable et indispensable. Elle ne doit pas disparaître.* »

Face aux difficultés rencontrées l'ANMSM s'engage ainsi à renouveler son engagement financier.

- **Signature d'une convention de partenariat entre l'ANMSM avec son président Charles-Ange GINESY et le Cluster Montagne, avec son président Xavier GALLOT-LAVALLÉE pour la plateforme Emploi-Montagne.com, dédiée aux métiers de la montagne.**

La plateforme Emploi-Montagne.com propose des offres à tout candidat intéressé par les métiers de la montagne (aménagement, exploitation, accueil et promotion); des fonctions techniques (électromécanicien, directeur d'exploitation, etc.) jusqu'aux fonctions support (community manager, chef de projet web, etc.).

Elle enregistre 20 000 connexions depuis sa mise en ligne en juin 2015, plus de 160 offres d'emploi postées et nouveauté du Mountain Planet : 15 témoignages métiers.

Le Président de l'ANMSM explique les raisons de l'engagement des maires sur cet outil : « Garantir des bassins d'emploi locaux, à l'année, est primordial pour les territoires de montagne. Les politiques de diversification des activités des stations sur les différentes saisons offrent de réelles opportunités de création d'emploi. Avec Emploi-Montagne.com, nous disposons d'un outil numérique dédié pour faciliter la mise en relation des employeurs et des demandeurs d'emplois.

L'emploi est une priorité pour notre association. Les derniers débuts de saison ont été marqués par un enneigement tardif, ce qui a eu des conséquences sur l'activité des domaines skiables. L'ANMSM s'est donc mobilisée sur la question de l'accès au dispositif d'activité partielle des personnels des régies autonomes sans personnalité morale. Nous avons également saisi le Ministère du Travail et déposé une proposition de loi pour étendre l'activité partielle aux agents contractuels des régies directes exploitant des remontées mécaniques et des centres de gestion de ski de fond. »

L'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne (ANMSM), fédère plus d'une centaine de stations de montagne réparties sur les cinq massifs français (Alpes du Nord et du Sud, Jura, Massif Central, Pyrénées et Vosges). L'ANMSM défend auprès des Pouvoirs Publics les spécificités des stations de montagne liées à leur activité touristique.

www.anmsm.fr

Contact presse :

Amélie Lebreton (agence CorioLink) 06.70.60.25.30 / amelie.lebreton@coriolink.com